

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

ANNALES
DE LA
BONNE SAINTE ANNE
DE BEAUPRÉ

Avec l'approbation de Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec, et de NN. SS. les Archevêques de Montréal et Ottawa, et les Evêques de St-Ois-Rivières, Rimouski et St-Hyacinthe.



Gl'iosa dicta sunt de te. (Ps. 86.)

On raconte de vous d'admirables choses. (Ps. 86.)

O Bonne sainte Anne, priez pour nous.

S'adresser au Rév. C. E. Carrier, Gérant des "Annales."
Collège de Lévis, Lévis.—Prix de l'abonnement : 35 centins.

ANNALES

DE LA

BONNE STE ANNE DE BEAUPRE.

RÉDACTEURS-PROPRIÉTAIRES : Les directeurs du collège de Lévis

S O M M A I R E :

Avantages.—Avis.—Le premier miracle.—De l'éducation chrétienne des enfants dans la famille. (*Suite*).—Le Bienheureux Bernard et ses deux acolytes.—Actions de grâces à sainte Anne.—Faveurs obtenues de sainte Anne.—Recommandations aux prières.

Abonnement : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis :
fr. 2.50 pour la France et les autres pays de l'union postale.

AVANTAGES.

1^o Deux messes chaque semaine, une le lundi, et l'autre le samedi, pour les abonnés aux *Annales* qui ont satisfait aux conditions de l'abonnement. 2^o Une autre messe, le premier vendredi de chaque mois, pour les abonnés défunts.

—000—

A V I S

La copie de chaque livraison mensuelle des *Annales* devant être envoyée à l'imprimeur vers le 10 du mois *précédent*, les correspondants qui désirent voir leurs publications paraître dans tel numéro déterminé, sont priés de prendre leurs précautions en conséquence.

—000—

J
I
A
I

C
“
E
A
Q
Q
P
E

E
T
T
P

—
1
rec
gén

LE PREMIER MIRACLE.

Sancta Anna, ora pro nobis.

I

Sainte Anne, de ton culte en la Nouvelle-France,
Je voudrais en ces vers inspirés par mon cœur.
Raconter à tes fils l'instant de la naissance
Et d'un premier miracle annoncer la grandeur.

Pardonne à ton enfant : sa jeune poésie
Ne peut te présenter que de faibles accents !
Ah ! je voudrais avoir la voix d'un Crémazie
Pour t'offrir en ce jour de plus sublimes chants.

Cependant, j'ai senti que ma lyre s'accorde :
" Qu'importe, me dit-elle, ami, si votre voix
Est faible et languissante ? "—et malgré moi, sa corde
Au souffle de mon âme a gémi sous mes doigts !

Qu'elle célèbre donc ton premier sanctuaire,
Qu'elle fasse vibrer des sons mélodieux
Pour en chanter l'histoire, et qu'à tes pieds, ô Mère,
Elle soit de l'amour le gage-précieux !

Et toi, cher Canada, France du Nouveau-Monde,
Toi que nous avons vu braver les flots amers,
Toi dont les fils souvent sont accourus sur l'onde
Pour essuyer nos pleurs, reçois ces quelques vers ;

NOTE.—Nous prions l'auteur anonyme de ce gracieux poème de recevoir l'expression de notre sincère reconnaissance pour sa généreuse contribution aux *Annales*.—(LA RÉDACTION.)

Grand et noble pays dont le nom seul inspire
 Mon âme de Français et de religieux,
 Accepte mes accords, écoute-les redire
 Sainte Anne, ta patronne, et son pouvoir aux cieux !

II

C'était vers seize cents.—Des marins de Bretagne
 Quittaient la côte aimée et sa verte campagne,
 Gardant au fond du cœur le trésor de leur foi.
 Ils a'iaient conquérir, tout joyeux, à leur roi,
 Quelques terres de plus dans la vaste Amérique
 Et peut-être y fonder une jeune Armorique.
 C'était au Canada qu'ils allaient s'établir,
 Cette terre où Cartier, de la France à venir
 Avait marqué la place. Ils voulaient de leur frère
 Achever le grand œuvre, et donner à leur mère
 Une fille de plus, fière de son amour,
 Qui, pour payer son sang, l'aimerait en retour.

C'était là tout leur rêve : et, bercés sur les flots
 Ils pouvaient sans danger se livrer au repos.
 Car l'Océan paisible avait calmé ses ondes,
 Et tout semblait sourire à ces chercheurs de mondes.
 Longtemps le ciel serain, tout brillant à leurs yeux,
 Longtemps aussi la mer, la'zur de ses flots bleus,
 Furent le seul spectacle où se posait leur vue ;
 Mais leurs regards chrétiens en déchirant la nue
 Allaient chercher leur Dieu. Le cœur, faite d'encens,
 Offrait à l'Éternel les notes de ses chants !
 Et point on n'oubliait sainte Anne, la Patronne :
 On la priait sur mer comme en terre bretonne.

Depuis un mois déjà nos joyeux matelots,
 Doucement balancés sur les vagues des eaux,
 Espéraient arriver sans tempête au rivage
 Et les bords signalés redoublaient leur courage.
 Après avoir bravé sous le regard de Dieu
 Le terrible Océan, tout deviendrait un jeu.....

Hélas ! ils se trompaient !..... Sur le fleuve en délire,
 Le vent et la tempête attendent le naviro !
 Ils sont bientôt lancés sur la vague en fureur :
 C'est en vain qu'à lutter ils redoublent d'ardeur ;
 C'est en vain qu'à l'onvi ils poussent vers la terre,
 Car du fleuve toujours plus grande est la colère !
 Il semble en se jouant briser tous leurs efforts,
 Refuser en vainqueur l'approche de ses bords !
 Les cris de désespoir remplacent l'allégresse ;
 Ce n'est plus que tumulte et poignante tristesse ;...
 La pâleur de la crainte a marqué plus d'un front ;...
 Les matelots, hagards, se pressent sur le pont ;
 L'eau vient tout envahir de son écume blanche ;
 Le vaisseau ballotté comme une frêle branche ;
 Plus d'une fois déjà sur son flanc a penché,
 Et la fureur du vent a bientôt arraché
 Les lambeaux de la voile aux mille déchirures.
 Sous des coups redoublés on brise les mâtures,
 Et ce dernier effort lui-même est impuissant :
 Le naviro, il est vrai, se relève un instant.
 Mais c'est pour mieux sombrer, s'enfoncer on l'abîme
 Pour être de ses flots la proie et la victime.
 Il commence à couler.

 Tout à coup, une voix,
 Par Dieu seul inspirée, a répété trois fois :
 " Une église à sainte Anne ! "—A ces cris, l'espérance
 Reluit sur tous les fronts de ces enfants de France.
 Car sainte Anne est toujours la mère du Breton,
 Et jamais en péril il n'invoqua son nom
 Sans voir s'évanouir soudain tous les obstacles ;
 Pour lui sa main bénie a semé les miracles,
 Et confiants, alors, ils tombent à genoux
 En lui jetant ce cri : " Sainte Anne, sauvez-nous ! "...

.....

III

Hymne reconnaissant et vivante prière,
 On verra sur la rive un pieux sanctuaire
 Le lendemain surgir, pour chanter à jamais
 Le miracle touchant de la douce Patronne,
 Pour devenir l'asile, où, Mère toujours bonno,
 Elle sèmera ses bienfaits !

Et depuis..... Pardonnez si je brise ma lyre ;
 Mais comment dans mes chants pourrais-je vous redire
 L'ardeur de cet amour, ces splendeurs de Beaupré,
 Cette foule à genoux et pleine d'espérance
 Rappelant à nos cœurs les beaux jours de la France,
 Les jours de la plaine d'Auray !

Qu'un poète plus pur, en frappant sa poitrine
 Fasse vibrer pour vous une corde divine ;
 Qu'il chante dans ses vers toujours harmonieux
 La couronne placée au front de notre Mère
 Par la main d'un Pontife, et tout ce que la terre
 Pour cette fête a pris aux cieux !

Et pour mieux l'inspirer en ce chant tout céleste
 Qu'à ses ardents regards Anne se manifeste,
 Et sur sa harpe aussi daigne mettre la main ;
 Que ses nobles accords soient pour la sainte Eglise
 L'écho retentissant de la vieille devise ;
 " Aime Dieu, et va ton chemin ! "

* * *

Angers, octobre 1887.

DE L'ÉDUCATION CHRÉTIENNE DES ENFANTS
DANS LA FAMILLE.

(Suite)

DEUXIÈME RÈGLE.—DES VÊTEMENTS.

La seconde règle est relative aux vêtements. Nous lisons dans les anciennes histoires que le costume des premiers chrétiens différait de celui des autres hommes ; il se composait d'étoffes grossières, sans aucun ornement, et de plus il était très long, comme il convenait aux hommes véritablement religieux que nous avons eus pour pères dans la foi.

Je sais bien que si vous vouliez aujourd'hui faire revivre dans vos enfants les costumes austères de la primitive Église, vous ne le pourriez pas ; mais, tout en les habillant suivant les convenances de votre temps et de votre pays, évitez de leur donner des vêtements qui éloignent de leur esprit la pensée de Dieu. Laissez de côté les superfluités, telles que l'or, l'argent, les pierres précieuses, les broderies, etc. Donnez-leur des habits de couleurs modestes, de formes simples, que vous ne changerez pas souvent. Observez ces règles pour vos filles, plus encore que pour vos fils, parce que leur nature les rend plus avides de vanités. Vous les verrez sans doute se plaindre, murmurer, s'affliger de n'être pas vêtus comme leurs égaux, et ils y seront encore excités par leurs voisins, leurs camarades et leurs connaissances. Tâchez alors de les apaiser en leur montrant les exemples des saints qui seront à leur portée, et fortifiez-les par de bonnes et douces paroles. Cet âge est comme une cire molle qui prend l'empreinte de tout ce qui la touche, et si dès le berceau vous élevez vos enfants dans la simplicité, ils suivront ensuite plus facilement votre volonté sur ce point.

Mais le père, la mère, la nourrice et tous ceux qui vivent sous le même toit, devront leur donner l'exemple de la modestie dans leurs vêtements, parce qu'il est

prouvé par l'expérience que l'enfant se conforme aisément aux habitudes de la famille. La villageoise n'envie pas la couronne de perles qu'elle voit sur la tête de la comtesse ; au milieu de ses compagnes, avec un collier d'yeux de poissons, elle se trouve aussi bien parée que la grande dame avec ses perles fines et ses rubis. L'habitude devient une seconde nature, et l'homme se contente des usages qu'il a contractés dès sa naissance, et qu'il voit pratiquer par les siens.

Comme en toute chose Dieu dispose selon sa volonté sainte de nos mérites ou de nos démérites, on peut voir dès la première naissance d'un enfant, ce qui dans sa nature le dispose à être bon ou méchant, vain et puéril, ou véritablement sage. Je dis, dès la première naissance, car nous pouvons parler ici de trois naissances : la naissance temporelle qui nous vient par le don de la vie, la naissance spirituelle qui nous vient par le don de la foi, et la naissance intellectuelle qui nous vient par le don de l'éducation, laquelle commence dès la première lueur de notre intelligence.

Lorsque Dieu bénira votre union en la rendant féconde, songez à former pour le Souverain Maître, autant qu'il sera en vous, de fidèles serviteurs : alors ces jeunes plantes seront bonnes et porteront de bons fruits. Mais si au contraire, dans le ministère auguste de la paternité, vous vous laissez dominer par la passion, si vous pensez seulement à vous créer une postérité grande selon le monde, à faire de vos enfants les appuis de vos ambitions et les instruments de vos vengeances ; si vous vous préoccupez uniquement de leur laisser en héritage vos richesses de la terre, tandis que le chrétien ne doit aspirer qu'aux trésors du ciel, ces plantes nées loin de l'œil du Seigneur, dans une terre vide, et arrosée d'une eau corrompue, croîtront mal, seront stériles ou ne porteront que des fruits amers. L'Écriture Sainte nous donne la preuve de ce que je viens d'avancer ; car dans ses pages, ceux

qui sont nés de parents justes nous apparaissent presque toujours meilleurs que les autres. C'est une remarque que nous pouvons faire sur une foule de saints personnages, Isaac, Samson, Benjamin, saint Jean-Baptiste, saint Nicolas, saint Dominique et tant d'autres.

Pour la seconde naissance de vos enfants n'oubliez pas qu'à l'occasion du baptême, une grâce accessoire plus ou moins abondante suivant les dispositions des parents peut être conféré. Il est en effet reconnu que l'enfant qui vient de naître n'est encore capable d'aucun acte de vertu, et qu'en conséquence il ne peut rien mériter, qu'il reçoit tout par un don purement gratuit. Mais d'autres peuvent mériter pour lui, d'une certaine façon, quelque augmentation de grâce accidentelle, en dehors de celle qui a été strictement promise. Lors donc que vous voudrez faire administrer le sacrement de baptême à votre enfant, ayez soin, vous et son père, de vous affermir dans la foi, d'être tous deux en état de grâce, et de demeurer en prière autant que vous le pouvez. Si vous agissez dans le but d'obtenir les bénédictions de Dieu pour un être qui vous est si cher, vous n'entourerez pas de pompes son baptême ; vous ne prodiguerez ni la soie, ni l'or, ni le velours, ni les riches mantelets, ni les ornements de toute sorte ; vous ne chercherez pas à réunir autour du nouveau-né un grand nombre de parents ou de soi-disants amis, coupables d'une foule de péchés. Vous enverrez votre enfant à l'église, couvert de vêtements simples, accompagné de gens pieux et remplis de foi, de manière à ce que la cérémonie ait un caractère plus sérieux et qu'il en résulte une plus grande quantité de grâces.

Quand votre enfant commencera à grandir, dirigez-le dans sa toilette et dans ses goûts ; c'est ainsi que vous commencerez à lui enseigner l'usage de sa propre volonté. Si dès le principe vous lui donnez pour habitude de porter des étoffes riches et brillantes, des

vêtements enjolivés, des chaussures ornées, des justaucorps élégants, des bas fins et bien tirés, des cheveux soigneusement peignés ; si vous l'accoutumez aux amusements variés, aux paroles vaines, aux petites ruses, à l'amour de la vengeance, et à d'autres choses aussi déplorables, vous aurez jeté le poison du péché dans la nourriture de son âme. Ne vous étonnez pas que votre enfant devienne méchant s'il est brûlé de ce feu que n'éteignent ni les menaces ni les coups. Formez-le tout petit pour ce que vous désirez de lui lorsqu'il sera grand. Le jeune chien habitué à la viande ne devient pas un chasseur ; le lévrier nourri à la table succulente de son maître ne court pas le lièvre ; l'épervier repu d'œufs frais ne saurait être un bon oiseleur. Vous jetterez la semence, la nature la fera germer, et votre enfant achèvera lui-même ce que vous aurez commencé.

(à suivre)



LE BIENHEUREUX BERNARD ET SES DEUX ACOLYTES.

(Fêté le 10 avril.)

A l'époque où le Bienheureux Egidius était Provincial des Dominicains en Espagne, il donna l'habit de l'Ordre à un jeune gascon nommé Bernard, qui fut reçu dans le couvent de Santarem, et se distingua bientôt parmi ceux de cette sainte communauté par la pieuse simplicité de sa vie. Les circonstances qui accompagnèrent sa mort, attestées par la presque totalité des historiens de l'Ordre, sont d'un charme exceptionnel. Bernard remplissait les fonctions de sacristain au couvent de Santarem ; charge qui lui était particulièrement chère, à raison des nombreuses occasions qu'elle lui offrait de satisfaire sa dévotion sous le regard du Seigneur seul, de son Maître qu'il aimait à honorer

par un soin religieux de l'autel et de tout ce qui sert aux divins mystères. Outre cette occupation, il consacrait ses moments de loisir à l'instruction de deux enfants, fils d'un gentilhomme du voisinage, qui les envoyait chaque jour au couvent, où ils demeuraient jusqu'au soir, retournant au toit paternel seulement pour le coucher.

On avait permis à ces deux petits garçons de porter l'habit des novices chez les Frères Prêcheurs, comme ils se destinaient probablement à demander plus tard chez eux leur entrée, mais sans qu'ils y fussent encore reçus. Leur innocence et leurs heureuses dispositions les rendront particulièrement chers au bienheureux Bernard. Il avait coutume, pendant qu'il était occupé dans la sacristie, de leur permettre de se tenir dans une chapelle, alors dédiée aux Saints Rois Mages, à la droite du maître autel, où ils avaient l'habitude de s'asseoir sur les degrés, lisant ou écrivant leurs devoirs, passant heureusement leur temps jusqu'au retour de leur maître. C'était là aussi qu'ils étalaient le petit dîner apporté de la maison, et qu'ils prenaient ensemble leur repas, une fois leur travail de chaque jour terminé.

Sur l'autel de cette chapelle, où l'on célébrait rarement la messe, il y avait une image de la sainte Vierge tenant dans ses bras son divin Fils. Les deux enfants s'habituaient bientôt à regarder l'Enfant Jésus comme un compagnon, et avec la naïve familiarité propre à leur âge, ils causaient avec lui, alors que, entre les bras de sa mère, il semblait les regarder.

Un jour qu'ils étaient assis ensemble sur les marches de l'autel, l'un des deux enfants leva les yeux vers l'image du petit Jésus qui était au-dessus de lui et lui dit : " Aimable Enfant, comment se fait-il que vous ne preniez jamais votre dîner comme nous, mais restez ainsi sans remuer toute la grande journée ? Descendez donc et mangez avec nous, — nous partagerons avec vous nos provisions de tout notre cœur."

Et il plut à Dieu de récompenser l'innocence et la foi simple des enfants par un étonnant miracle ; car l'image sculptée du Divin Enfant devint rayonnant de vie, et descendant des bras de sa Mère, il s'assit avec eux par terre devant l'autel, et prit part à leur modeste repas. Et qu'est-il besoin de s'étonner d'une telle condescendance, quand on se rappelle que Jésus vint sans hésitation pour être l'hôte de Zachée, le pécheur, et que ceux qu'il consentait ici à traiter comme ses hôtes, étaient revêtus de cette immaculée robe de l'innocence baptismale qui rend l'âme digne de le recevoir sous son toit.

Or cette merveille se renouvela plus d'une fois, en sorte que cette chapelle presque oubliée se remplit pour ces deux enfants des joies du ciel ; et en conversant tous les jours avec leur Divin Seigneur, leur amour envers lui s'accrut au point qu'ils soupiraient après l'heure où ils l'auraient avec eux. Rien ne les charmait en dehors de cet entretien doux et familier avec le Roi du ciel. Leurs parents remarquaient en eux un changement ; ils virent que leur seul plaisir était de retourner au couvent le plus tôt possible, comme s'il y avait là une source secrète de bonheur qui jusqu'alors n'avait pas été révélée. Les parents pressèrent leurs enfants de questions à ce sujet, et ceux-ci leur racontèrent sans réserve tout ce qui s'était passé.

Mais le récit ne leur sembla être qu'une futile invention, ou peut-être un artifice pour obtenir une plus grande quantité de nourriture, et les parents, sans y attacher plus d'importance, se contentèrent de leur reprocher leur folie.

Mais quand les enfants eurent répété leur histoire à Bernard, il les écouta avec des sentiments bien différents ; car il connaissait les cœurs saints de ses deux petits disciples ; et, en outre, il ne voyait rien d'incroyable dans le fait que celui qui tout en étant Dieu, se fit petit enfant, condescendit à donner une marque de sa bonté à ceux dont il est écrit. " Le royaume du

ciel est à eux." Quand donc, après bien des questions, il se fut assuré de la vérité du récit, il leur ordonna de rendre gloire à Dieu pour sa bonté ; puis il réfléchit pour trouver un moyen de faire servir ces circonstances encore davantage au bonheur et à la sanctification de ses élèves.

—Les enfants ayant dans leur naïveté, exprimé devant Bernard leur étonnement de voir, qu'après leurs nombreuses invitations à l'Enfant Jésus, le divin hôte n'avait jamais rien apporté pour le partager avec eux, leur maître leur ordonna de demander à Jésus, au prochain entretien, comment cela se faisait, et s'il ne les inviterait pas quelque jour à dîner avec lui dans la maison de son Père. Cette idée sourit aux enfants, et ils ne manquèrent pas de se conformer à l'ordre de leur maître la première fois qu'ils furent seuls dans la chapelle. L'Enfant alors leur sourit avec grâce, et dit : " Ce que vous dites est juste ; dans trois jours d'ici je vous invite à un banquet dans la maison de mon Père," et joyeux ils retournèrent porter la réponse à Bernard.

Celui-ci comprit fort bien le sens de cette invitation ; le changement qui s'était opéré dans ces deux disciples bien aimés ne lui avait point échappé. Il les avait vus, avant le temps, mûrir pour le ciel, et il comprit que selon le divin plaisir, après qu'il les eût si merveilleusement dressés pour le ciel, ils devaient être transportés dans la compagnie des Anges, avant que leurs cœurs fussent atteints de la science du mal ou des souillures du monde.

Et pourtant il soupirait en pensant qu'il leur serait ainsi donné dans leur heureuse enfance d'aller au Christ, tandis que lui, vieilli dans le combat spirituel, serait laissé en arrière. Décidé à mettre à profit encore une fois cette condescendance dont ses élèves avaient été si généreusement gratifiés, il leur enjoignit de retourner à la chapelle, et de dire au Divin Enfant que revêtus de l'habit de l'Ordre, ils devaient en observer les règles ; et qu'il n'était jamais permis à des

novices d'accepter aucune invitation, ou de visiter personne à domicile, si ce n'est en compagnie de leur Maître. "Retournez donc vers votre maître, dit le Divin Enfant, et invitez-le à se joindre à vous, et jendi matin, je vous recevrai tous ensemble dans la maison de mon Père."

Le cœur de Bernard tressaillit d'émotion quand il entendit ces mots. On en était au premier jour des Rogations, et le jour fixé par l'Enfant Jésus se trouva donc être celui de l'Ascension. Il mit ordre à ses affaires comme pour sa mort prochaine, et obtint ce jour-là la permission de célébrer sa dernière messe. Ses deux acolytes servirent la messe, et reçurent de ses mains la sainte communion. Il nous serait difficile de nous figurer ses sentiments et ses pieux désirs durant ces moments solennels.

Et quand la messe fut terminée, il s'agenouilla devant le maître-autel avec les deux enfants, l'un de chaque côté, et tous trois confièrent leurs âmes à Dieu, comme s'ils étaient sûrs que leur dernière heure était venue, et que les degrés de l'autel devaient leur servir de lit funèbre. Et il en fut ainsi. Une heure plus tard, quelques frères les trouvèrent ainsi agenouillés devant l'autel, Bernard vêtu des vêtements du sacrifice, et les deux petits garçons, de leurs soutanes d'acolyte.

Ils étaient morts : leurs yeux étaient fermés, et leurs visages rayonnaient du sourire de la plus douce paix. C'était évident qu'il n'y avait pas eu d'agonie, et que leurs âmes avaient passé à la présence de Dieu dans l'acte même de la prière. Ils furent inhumés dans la chapelle des Saints Rois, théâtre de tant d'entretiens du Seigneur avec les deux enfants. On y plaça un tableau les représentant assis sur la marche d'autel, avec le Divin Enfant entre les deux.

Ce fut là le seul monument qui marqua le lieu de leur sépulture : dans la suite des ans, on en perdit la mémoire, et la chapelle redevint négligée comme auparavant. Un des prieurs du couvent, voulant

trouver quelqu'autre souvenir de l'ancienne tradition, fit creuser au-dessous de l'endroit désigné par le tableau, ayant soin de faire assister à ces travaux d'excavation deux notaires apostoliques et le vicaire général du diocèse, en même temps que d'autres personnages de distinction et de crédit.

A peu de profondeur au-dessous du pavé on trouva un sarcophage en pierre sculptée. Dès qu'on l'ouvrit, l'église fut immédiatement ombaumée d'un parfum d'une douceur incomparable. Sous les vêtements qui en recouvraient la partie supérieure, on découvrit les restes de trois corps, qui sans doute étaient ceux de Bernard et de ses deux novices ; car les ossements du squelette placé au milieu étaient ceux d'un homme fait, tandis que ceux de chaque côté étaient plus délicats et plus petits.

Vu le grand nombre d'années qu'ils dormaient dans le tombeau, la plupart de ces ossements avaient été réduits en poussière ; mais des fragments d'étoffe blanche montraient qu'ils avaient été ensevelis avec l'habit de l'Ordre des Dominicains. Le souvenir de cette histoire s'est conservé jusqu'à nos jours, car depuis l'époque de la translation solennelle de leurs reliques, une messe de l'Ascension fut célébrée chaque jeudi en reconnaissance des grâces qui leur avaient été accordées, et on établit une confrérie de l'Enfant Jésus, à laquelle fut confié la garde de l'ancienne image. Leur mort eut lieu vers l'an 1277.

ACTIONS DE GRACES.

ST-FÉLIX DE VALOIS.—Le premier jour de juillet dernier, un de mes enfants, alors novice chez les Révérends Pères de Saint-Viateur à Joliette, nous est arrivé bien malade. Il était si faible que c'est à peine s'il pouvait entendre une basse messe. Quelques jours après il gardait le lit et était très souffrant. Il perdit

done tout espoir de faire partie du pèlerinage du onzo juillet comme il se l'était proposé ; mais son frère et sa sœur devaient y aller. Il se recommanda beaucoup à leurs prières, et il leur dit qu'il espérait être guéri pendant qu'ils seraient au sanctuaire. Mais ces jours-là il fut plus souffrant et plus abattu par la faiblesse.

J'envoyai alors faire brûler des cierges pendant la messe qui fut chantée ce jour-là à l'autel de sainte Anne dans notre église, et je priai moi-même près de lui avec toute la force d'un cœur de mère affligée, en promettant de faire publier sa guérison dans les *Annales* si nous avions le bonheur de l'obtenir.

Mais ce jour-là fut encore sans soulagement. Enfin son père arrive, et il demande avec instance de l'eau de la source de sainte Anne que son père lui avait apportée. Il en boit avec la plus grande confiance, et il en demande une seconde et une troisième fois. Alors qu'arrive-t-il ? A peine quelques minutes se sont-elles écoulées que ses douleurs de reins et de côté qui le faisaient souffrir au point de ne le laisser reposer un seul instant, sont disparues. Il demande à se lever nous y consentons à condition qu'il se lève et se s'habille seul, ce qu'il fait sans trop de peine. Il marche ensuite jusqu'à la chambre voisine, prend un siège et demande à manger, ce qu'il n'avait pas fait depuis dix jours.

Après avoir pris un peu de nourriture il demeura vingt minutes avec nous, puis il retourna seul à sa chambre. Il dort paisiblement toute la nuit ; et à partir de ce moment, il n'a pas éprouvé la moindre douleur, pas même un léger mal de tête. Son rétablissement fut si prompt que, le quinze octobre, il retournait à son cher noviciat plein d'amour et de reconnaissance envers la bonne sainte Anne.—Mde C. A.

L'AVENIR.—Etant depuis quelques années sujet à des attaques d'épilepsie, j'employai sans succès les prescriptions de la médecine. Des âmes ferventes adressaient des prières, chaque jour, à sainte Anne pour ma guérison.

Je fis même quelques pèlerinages sans éprouver de mieux. Enfin, l'été dernier, à la suite d'une attaque foudroyante, un peu découragée, je me rendis encore une fois à Sainte-Anne de Beaupré.

La confiance me revint.

Je me sentis soulagé, débarrassé de cette inquiétude que mettait dans mon cœur la crainte de nouvelles attaques, et garanti contre ce mal dangereux qui me nuisait dans l'accomplissement des devoirs de ma profession.

Depuis six mois je suis parfaitement bien.

C'est pour accomplir une promesse faite à sainte Anne que je vous transmets les faits ci-haut rapportés.

Je dois aussi beaucoup de reconnaissance à cette grande sainte pour le grand nombre de faveurs temporelles dont elle m'a gratifié.—J. C.

ST-PAUL, MINN.—S'il vous plaît de publier dans les *Annales* de sainte Anne la guérison miraculeuse de mon enfant. Elle était atteinte de la diphthérie membraneuse, et le médecin avait déclaré qu'elle ne passerait pas la nuit. J'eus recours à sainte Anne; je fis la promesse d'annoncer dans ses *Annales* le retour de sa santé si elle me l'accordait. Dix minutes après, l'enfant, qui était presque à l'agonie, recouvra la parole. A partir de ce moment, elle était guérie!

Mde C. L.

SAINTE-AGATHE, MANITOBA.—Dernièrement mon mari était en voyage. J'étais restée seule avec trois petits enfants, éloignée des voisins. Le jour que mon mari devait revenir, il s'est élevé une effroyable tempête de neige et de vent. Je voyais à peine les objets extérieurs les plus rapprochés de la maison. Deux des fenêtres étaient obscurcies par la neige et la terre amoncelées. Il faisait noir dans la maison, les enfants pleuraient en demandant leur père. De mon côté j'étais sans force et sans courage. Je craignais que mon mari ne fût en route pour s'en revenir, et qu'ayant fait fausse route, il ne pérît de froid et de fatigue. Je suppliai donc

sainte Anne de le secourir en faisant calmer la tempête. Bientôt ma prière fut exaucée. Le soleil parut, le beau temps revint, et mon mari arriva le soir sain et sauf.—M^{de} D. G.

SAINTE-JACQUES.—Lorsque j'étais écolier et ecclésiastique, j'étais affligé d'un état de surdité qui m'inspirait de vives inquiétudes au sujet de ma vocation. Je me sentais intérieurement appelé par Dieu à vivre dans l'état ecclésiastique, mes goûts étaient là ; ma surdité quoique légère était un sérieux obstacle aux yeux de mes supérieurs. J'essayai plusieurs remèdes, mais sans succès. Enfin je m'adressai à la bonne sainte Anne, et je lui promis que si cet obstacle à ma vocation était enlevé, et ma surdité disparaissait suffisamment pour me rendre capable de remplir le ministère de la confession, je lui en attribuerais la gloire en faisant publier ce fait dans les Annales. J'ai été fait prêtre suivant mon désir, et l'expérience de quelques années me prouvant que cette insigne faveur m'a été accordée, j'ai cru que le temps était venu de m'acquitter de ma promesse.

Reconnaissance à Sainte-Anne.

P. A. A. B., P^{tre}

SAINTE-JULIE DE SOMERSET.—Ma petite fille âgée de 6 ans a été frappée de paralysie. Antérieurement, à la suite de mauvaises fièvres, elle avait été atteinte de surdité et parlait avec difficulté. Affligée de son triste état, je l'ai recommandée instamment à notre bien-aimée Patronne, la Bonne sainte Anne. Aujourd'hui sa paralysie est disparue, puis elle entend mieux et parle avec moins de difficulté. Sainte Anne m'a exaucée. Je l'en remercie de tout cœur, la conjurant de m'accorder toujours sa toute puissante et bienveillante protection.—Dame A. M.

LORDBURG, DAKOTA.—Je désire remercier sainte Anne, pour une faveur obtenue dans un moment bien critique. Dans un voyage que nous faisons la nuit

nous surprit à notre retour, au milieu de la prairie. Nous perdîmes bientôt le chemin. Vous avez entendu parler des dangers courus en pareilles circonstances. La nuit était tellement noire, qu'il nous était impossible de rien distinguer. Nous errions à l'aventure, ne sachant où nous allions. Alors dans mon extrême désespoir, ne sachant ce qu'il adviendrait de nous, et craignant de subir le sort de tant d'infortunés qui ont déjà été gelés à mort, je promis une messe en l'honneur de sainte Anne, et pour le soulagement des pauvres âmes du Purgatoire, si nous retrouvions notre chemin. A peine s'était-il écoulé une minute après cette promesse, que nous retrouvions une trace de retour qui nous conduisit à une pauvre chaumière où nous passâmes le reste de la nuit.

UNE ABONNÉE ET ZÉLATRICE DES ANNALES.

ST-CUTHBERT.—Quand les cœurs bien nés reçoivent un bienfait, ils aiment à faire connaître ce bienfait et à répéter avec reconnaissance le nom du bienfaiteur.

Les lecteurs des *Annales* permettront donc à une mère ce même tribut d'hommage quoique bien humble à la grande protectrice du Canada.

Un enfant à peine âgé de 7 ans fit une chute de voiture et se fit broyer la jambe dans les roues en mouvement. Les secours de l'art médical lui furent prodigués en toute hâte. Mais rien n'y fit, le pauvre enfant était condamné à mourir. Il dut garder le lit au milieu de souffrances horribles pendant près de mois. Quelle terrible épreuve pour la mère de voir ce cher enfant se débattre entre la vie et la mort! Que de larmes amères! Que de nuits d'insomnie!

Enfin désespérant du secours des hommes elle demanda à sainte Anne la vie de son enfant; elle fit prier les âmes charitables. Son enfant commença à prendre du mieux, puis à se lever et à marcher à l'aide de deux béquilles. La mère alla ensuite accompagnée de son enfant faire deux pèlerinages, l'un à Yamachiche, l'autre à Rempse.

Dans l'un de ces voyages l'enfant perdit une de ses béquilles et ne voulut plus se servir que de celle qui lui restait. Aujourd'hui quoique infirme il est en très bonne santé. La mère se plaît à dire que c'est grâce à la bonne sainte Anne si son enfant vit encore et elle espère qu'un nouveau miracle de la grande Sainte le guérira tout-à fait.

Mde J. O. B. L.

— 000 —

FAVEURS OBTENUES PAR SAINTE ANNE (1)

Deux époux guéris grâces à sainte Anne. *M. N. St-Rap. et.*— Mon fils était parti de la maison sur de mauvais conseils ; je le mis sous la protection de sainte Anne, et il nous est revenu à temps pour commencer une retraite avec la paroisse. *Bay City, Mich.*— Guérison de plusieurs maux. *E. C., Newburyport, Mass.*— Reconnaissance à sainte Anne pour plusieurs faveurs, entr'autres une guérison, et l'admission d'une personne dans une congrégation religieuse. *Lacolle.*— Succès dans une classe nombreuse et bons certificats. *Institutrice, Co. de Portneuf.*— Remerciments pour la guérison d'une jeune fille déclarée incurable. *Lachenaie.*— Douleurs soulagées. *Mde J. B. L.*— Reconnaissance. *H. J. P. Cheticamp, N. B.*— Je remercie sainte Anne d'avoir sauvé mon enfant d'une maladie dangereuse, et d'avoir préservé nos bâtisses de la glace. *J. G., St-Antoine.*— Souffrant du catarrhe depuis plusieurs années et d'un rhume de cerveau qui s'aggravait toujours, je me suis recommandé à sainte Anne et elle m'a guéri. *A. B., Hull.*— Emploi conservé. *Une orpheline.*— Mon enfant était gravement malade des fièvres, et deux dépôts de mauvais sang s'étaient formés dans sa jambe : c'est à force de prier sainte Anne que j'ai pu obtenir sa guérison. *L. G., St-Basile.*— Après bien des neuvaines, pèlerinages et prières à sainte Anne, j'ai obtenu la guérison d'un mal de gorge dont je souffrais depuis 10 ans. *Ste-Marie, Beauce.*— Plusieurs grâces et guérisons. *Salmon Falls, N. H.*— Mal de jambe guéri. *Mde J. B. B., Leeds, Mass.*— Enfant sauvé de la diphthérie. *E. D., Batiscan.*— Après une chute où j'avais failli me briser

(1) Conformément au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation de ces faits. (Depuis le 1er Février).

l'épine dorsale, je pouvais à peine marcher ; aujourd'hui, grâce à sainte Anne, je suis bien. *N. B.*—Ma. Je poignet disparu. *R. B.*—Guérison d'une maladie grave. *Mde J. B. E., Lawrence, Mass.*—Guérison d'une maladie chronique. *St-Casimir.*—Reconnaissance pour une grâce spirituelle. *N. P., New Hartford, Conn.*—Guérison. *A. P., Gentilly.*—Santé rétablie. *H. M.*—Grâces obtenues. *O. L., St-François, Beauce.*—Mal de gorge disparu. *P. B., St-Laurent.*—Mari revenu à sa famille. *S. B., Ashburnham, Mass.*—Guérison d'une maladie grave. *A. A., St-Gervais.*—Mal de reins et faiblesse d'estomac guéris, grâce à sainte Anne. *A. R., St-Charles.*—Guérison d'un mal d'estomac. *L. R., South Lancaster, Ont.*—Retour d'une personne qui avait perdu la raison. *D. C., St-Apollinaire.*—Mère de famille guérie. *Mde C. C., St-Henri de Mascouche.*—Mon père se trouvant dans une situation financière embarrassante nous avons prié sainte Anne, et le malade a disparu. *E. L., St-Ephrem d'Upton.*—Un de mes apprentis, atteint d'aliénation mentale, a recouvré l'usage de la raison, grâce à sainte Anne. *A. G., Maricville.*—Guérison d'un mal de tête nerveux. *A. L., St-Roch, Québec.*—Deux fois, par l'intercession de sainte Anne, j'ai obtenu la grâce de voir mon mari renoncer à l'usage des liqueurs fortes. *H. H. St-Pascal.*—Reconnaissance à sainte Anne pour trois faveurs. *A. R., Lancaster, Ont.*—Guérison de fièvres typhoïdes. *Mde N. L., Valleyfield.*—Soulagement. *Toftville, Conn.*—Guérison de mon enfant qui souffrait depuis deux mois d'une bronchite capillaire. *Stanford.*—Une mère et trois de ses enfants guéris par sainte Anne. Autres grâces. *O. M., Sorrel.* Je dois à sainte Anne la guérison d'une longue et douloureuse maladie dont je souffrais depuis onze ans. *Mde E. S., St-Bruno.*—Guérison par sainte Anne. *P. E. M., North Grafton, Mass.*—Guérison. *A. F., St-Eugène, Prescott.*—Une mère de famille affligée d'un violent mal de bras et incapable de vaquer à ses devoirs, obtient sa guérison par sainte Anne. *O. B.*—Douloureuse névralgie soulagée. *O. M., Danielsonville.*—Mon fils s'était grièvement blessé à la jambe. Je promis à sainte Anne de publier sa bonté si mon enfant guérissait sans rester infirme. Ma prière a été exaucée. *Mde M. L., Plaistow, N. H.*—Grâce obtenue. *St-Edouard.*—Une mère de famille conservée à ses enfants. *Anonyme.*—Mal d'yeux complètement guéri après une promesse à sainte Anne. *Mde R. S., Lowell, Mass.*—Souffrances calmées. *St-Cuthbert.*—Guérison d'une infirmité dont je souffrais depuis mon enfance. *A. C. R., St-Jovite.*—Grâce due à sainte Anne. *T. L., St-Frédéric, Beauce.*—Enfant guéri, famille soulagée. *V. M. L., Newburyport, Mass.*—Trois faveurs dues à sainte Anne : guérison, dettes payées, argent retrouvé. *Wallaceburg, Ont.*—Emploi trouvé, grâce à sainte Anne. *Mde A. R., Kamouraska.*—Quatre guérisons

dues à l'intercession de sainte Anne. *Mde F. B., St-Anselme.*—Préservation d'une jeune fille éloignée de sa famille. *Sorcl.*—Embarras de conscience disparus. *L. D. Louiseville.*—Guérison trois fois de la diphthérie. *Louiseville.*—A l'occasion d'un pèlerinage à Ste-Anne, une personne affligée d'une maladie alors regardée comme incurable, obtint sa guérison. *Mde O. B., Lake Linden.*—Une tumeur au côté menaçait de me rendre infirme pour la vie. Je m'adresse à sainte Anne, lui promettant un pèlerinage si j'obtiens ma guérison. Inutile de dire que cette bonne mère m'a exaucée. *M. B., Rixborough.*—Guérison de fièvres lentes. Grâce temporelle accordée. *St-Alban.*—Guérison. *E. B., Village Bellevue.*—Femme guérie d'une maladie qui menaçait de devenir grave. *E. M., Brunswick, Me.*—Guérison par sainte Anne. *E. G., Blancour.*—Sainte Anne a obtenu ma guérison. *L'Assomption.*—Douleurs d'une opération tempérées, grâce à sainte Anne. *C. L., St-André.*—Retour à la vie d'une personne mortellement malade. *St-André.*—Deux faveurs. *Blancour.*—Deux enfants soulagés en buvant de l'eau de la source de Ste-Anne. *Mde J. S. G., St-Hyacinthe.*—Guérison de plusieurs maux. *Mde A. G., Concordia, Kansas.*—Parfaitement guérie depuis un pèlerinage à Ste-Anne. *H. G., St-Bonaventure d'Upton.*—Guérison d'une infirmité dont je souffrais depuis 20 ans. *M. S. D., Hull.*—Vue restaurée. *Mde J. R., St-Sulpice.*—Sainte Anne m'a guérie d'une maladie grave. Deux grâces obtenues. Soulagement. *Deschambault.*—Guérison d'une entorse. *Trois-Rivières.*—Guérison et autres grâces. *L'Islet.*—Mère de famille guérie. *Mde L., Biddeford, Me.*—Disparition de douleurs atroces dans la tête provenant du rhumatisme. *Anonyme.*—Reconnaissance pour une guérison. *St-David.*—Plusieurs guérisons et autres grâces tant spirituelles que temporelles obtenues par sainte Anne. *S. R., St-François, Beauce.*—Maladie des nerfs disparue. *A. L., St-Roch, Québec.*—Préservé d'une maladie dangereuse. *Mde T. G., St-Roch, Québec.*—Guérison d'un rhumatisme inflammatoire. *Mde T. D., Chicopee Falls.*—Guérison. *Mde V.*—Trois de nos maisons ont été préservées de l'incendie, grâce à sainte Anne. *Md. A. R., St-Rémi.*—Procès heureusement terminé, grâce à sainte Anne. *Veuve J. B. R., St-Gabriel de Brandon.*—Retour à la santé après 15 semaines d'une maladie qui intriguait les médecins. *Mde G. L., Sillery.*—Guérison après des promesses à sainte Anne. *P. F., Valley Falls.*—Emploi trouvé et autres faveurs. *E. C., St-Roch, Q.*—Protection dans une maladie. *E. P., St-André.*—Plusieurs grâces et faveurs obtenues par sainte Anne. *Beauvais.*—Guérison. *Veuve B. J., St-Michel d'Yamaska.*—Après quatre ans d'une vie de dangers et de misères pendant lesquels sainte Anne l'a visiblement protégé, notre cher enfant nous a été rendu. *J. T. J., Fraserville.*—Reconnaissance à sainte Anne pour deux guéri-

sons. *M. F., Ham Nord.*—Maux de tête disparus. *J. L., Worcester, Mass.*—Abcès à la gorge guéri. *Mlle L. B., St-Eugène.*—Guérison d'un enfant qui depuis six ans souffrait horriblement de maux de tête et de crises nerveuses. *Anonyme.*—Douleurs soulagées. *Mde J. S., Salem, Mass.*—Enfant guéri. *T. L., St-Samuel.*—Dyspepsie notablement diminuée. *F. M. K., Richibouctou.*—Mal d'oreilles guéri. *Mde M., Winterville.*—Reconnaissance tardive pour une guérison. Diplôme obtenu. *St-Bernard, Manchester.*—Guéri des fièvre typhoïdes. *D. Z. G., St-Cyprien.*—Guérison après cinq mois de débilité générale. *St-Damasc.*—Douleurs calmées. *M. D. B., St-Isidore.*—Mal d'yeux et mal d'estomac guéris, grâce à sainte Anne. *St-Malo d'Auckland.*—Après une longue maladie mon mari a dû se rétablir à sainte Anne. *N.-D. de Portneuf.*—Reconnaissance à sainte Anne. *L. L., St-Henri.*—Grandes douleurs soulagées. *Mlle E. G., Trois-Rivières.*—Guérison d'un rhumatisme inflammatoire dont je souffrais depuis 7 ans. *E. M., St-Henri.*—Petite fille guérie. *R. H., Fitchburg, Mass.*—Faveurs obtenues après deux neuvaines. *F. F., Leclercville.*—Partie des Etats-Unis pour venir demeurer dans une communauté, j'en trouvai le séjour ennuyeux. Grâce à sainte Anne, ce malaise a disparu, et je suis maintenant heureuse. Cette bonne mère a aussi guéri une personne que j'aime beaucoup. *F. B., Hôpital Général, Sorel.*—Enfant guéri de la diphthérie. *Mde F. G., Victoriaville.*—Mal de gorge guéri. *O. L.*—Diplôme obtenu. Inquiétude presque disparue. *M. M. B., Ste-Agathe.*—Mon mari souffrait depuis 18 mois d'un mal de bras, et était menacé de ne plus pouvoir travailler. En priant sainte Anne, nous avons obtenu sa guérison. *St-Colomb de Sillery.*—Un père de famille dangereusement malade ramené à la santé. *Beauport.*—Guérison d'une grave attaque de pleurésie. *Mde M. F., Ste-Julie de Somerset.*—Reconnaissance pour deux faveurs. *Fraserville.*—Examen subi sans trop de difficulté. *St-Basile.*—Un de mes enfants, atteint d'un mal d'yeux déclaré incurable, a recouvré la vue, grâce à sainte Anne. *St-Pierre les Becquets.*—Fores rendues. *Mde D. G. C.*—Mal de gorge guéri. *M. C., Lévis.*—Guérison, préservation contre le feu. *E. P., Sault Ste-Marie, Michigan.*—Grâce particulière et diplôme obtenus. *St-Camille.*—Diplôme et autre faveur. *M. O. R., St-Charles.*—Guérison. *Z. G.*—Trois diplômes. *S. I. C. B. D. F.*—Et autres faveurs. *St-Joseph, Beauce.*—Après une longue et douloureuse maladie, j'ai pu, grâce à sainte Anne, reprendre mes travaux de ménage. *Mde P. Charlesbourg.*—Enfant guéri d'une blessure à l'œil. *M. L. F., Charlesbourg.*—Guérison d'une fluxion qui durait depuis un an. *E. F., Deschambault.*—Mon fils ayant essayé de déraciner un signe qu'il avait au visage, le froid entra dans la plaie, et le mal prit

un caractère alarmant. Mais grâce à sainte Anne, tout disparut bientôt. Mon mari s'était fracturé la jambe à un endroit où elle ne pouvait être clissée ; nous craignons bien qu'il ne restât infirme. Mais en priant sainte Anne nous avons obtenu que semblable malheur fût évité. *Leedsburg, Dakota.*

—000—

AVIS

Il nous reste au bureau des *Annales*, un certain nombre de **MOIS DE MARIE**, que nous pourrons envoyer à ceux qui en feront la demande, au prix de 5 cents l'unité, et 50 cents la douzaine.

—000—

RECOMMANDATIONS AUX PRIÈRES.

Le triomphe de l'Eglise catholique et de notre Saint Père le Pape Léon XIII.

Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec et Nos Seigneurs les Archevêques et Evêques de la province de Québec.

Abonnés, 2 ; actions de grâces, 11 ; apostats, 1 ; bonnes morts, 7 ; collègues, 2 ; communautés, 1 ; conversions, 74 ; curés et paroisses, 4 ; défunts, 64 ; emplois désirés, 3 ; enfants, 8 ; étudiants, 309 ; familles, 12 ; grâces temporelles, 1 ; grâces spirituelles, 3 ; infirmes, 4 ; intentions particulières, 2 ; ivrognes, 3 ; jeunes gens, 8 ; jeunes filles, 5 ; malades, 20 ; mères de famille, 12 ; patience et résignation, 3 ; pères de famille, 4 ; persévérances, 5 ; personnes en danger de perdre la foi, 6 ; premières communions, 12 ; protestants, 70 ; vocations, 12 ; voyageurs, 1.

La conversion de l'Angleterre, de la Russie et des Etats-Unis.

Les personnes recommandées à Somerset.

Les personnes déjà recommandées et non encore exaucées.

La conservation de la foi parmi le peuple canadien.

—000—